

Créteil, le 20 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déviations de la RN19 à Boissy-Saint-Léger Réalisation de la tranchée couverte

Le marché principal de travaux mobilisera plus de 100 emplois pendant 4 ans

La DRIEA (direction des routes Île-de-France) va engager au printemps prochain les travaux d'aménagement de la seconde phase de la **déviations de la RN19 à Boissy-Saint-Léger**. Le marché principal de travaux a été attribué au groupement constitué de **SOGEA TPI (mandataire), GTM TP, BOTTE FONDATIONS, VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT, EMULITHE, SDEL et CEGELEC**, à l'issue de la procédure réglementaire d'appel d'offres, menée au cours de l'année 2013, par la direction des routes Île-de-France, maître d'ouvrage du projet.

D'un montant **95 millions d'euros**, ces travaux vont mobiliser une **centaine d'emplois pendant 4 ans**, compte tenu de la complexité technique de réalisation de la tranchée couverte de près de 800 mètres dans un milieu très urbain où la préservation de l'environnement et du cadre de vie des riverains est une priorité absolue.

Au titre des clauses prévues au marché, conformément au code des marchés publics, **20 000 heures de travail** sont réservées pour l'accès à l'emploi **des personnes en difficultés sociales ou professionnelles**. Pour la mise en œuvre de cette démarche d'insertion par l'activité économique, une **procédure spécifique d'accompagnement** du groupement d'entreprises titulaire est coordonnée par la **maison de l'emploi de Paris**.

Le financement de cette opération phare de modernisation du réseau routier national est assuré à parts égales par l'Etat et la Région Île-de-France.

Le démarrage des travaux prévu en avril fera l'objet d'un dispositif de communication spécifique.

CONTACT PRESSE :

Jean-Luc Miconi
Téléphone : 01 46 76 87 81

Catherine TRUFFAULT
Téléphone : 01 46 76 88 08

